

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Installation and operating manual - Gebruiks en installatiehandleiding

BLINDÉS / STÉATITE MAGNÉSIUM

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Electric water heater

Elektrischer warmwasserspeicher

F

GB

NL

GUIDE À CONSERVER
PAR L'UTILISATEUR

Guide to be kept by user

Door de gebruiker te bewaren gids



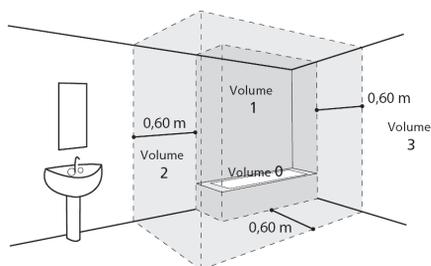
AVERTISSEMENTS

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION :

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir fig. ci-dessous). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2 ou le plus haut possible dans le volume V1 pour un horizontal.



- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation du chapitre « Installation ».

Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 480mm.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (1" pour le 500 L) et de pression 7 bar - 0,7 MPa - sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu ouvert à l'air libre.

Un tuyau de décharge raccordé au dispositif limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors-gel et en pente continue vers le bas.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar - 0.5 MPa - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide. Ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

L

Sommaire

Installation

Présentation du matériel 4

Caractéristiques4

Les accessoires compatibles.....8

Installation 10

Mise en place du chauffe-eau10

Raccordement hydraulique.....11

Raccordement électrique13

Mise en service du chauffe-eau 14

Remplissage du chauffe-eau.....14

Vérification du bon fonctionnement14

Recommandations du GIFAM 15

Risques mécaniques15

Risques électriques15

Risques hydrauliques15

Entretien

Présentation de votre chauffe-eau 16

Entretien et maintenance..... 17

Entretien du chauffe-eau17

Garantie - SAV - Conformité 18

Conditions de garantie.....18

Champ d'application de la garantie18

Service après-vente.....19

Recommandations du GIFAM..... 20

Usages20

Entretien20

Transformation20

Fin de vie20





Présentation du matériel

1. Caractéristiques

1.1 Chauffe-eau verticaux muraux (VM)

		50 litres	75 litres	100 litres	100 litres	150 litres
Tension (V)		230 V monophasé				
Résistance		blindée	blindée	blindée	stéatite	blindée
Puissance (W)		1 200	1 200	1 200	1 200	1 650
Dimensions (mm)	Ø	505	505	505	510	530
	H	575	780	910	865	1 165
	A	370	570	750	750	1 050
	B	/	/	/	-	800
	C	530	530	530	530	550
Temps de chauffe*		3h27	3h40	5h17	5h46	5h33
Qpr (Consommation entretien)**		0,82	1,05	1,25	1,33	1,48
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)			143	189	192	279
Poids à vide (kg)		23	26	30	30	38
Poids rempli (kg)		73	101	130	130	188
		150 litres	200 litres	200 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé			Tous courants (1)	
Résistance		stéatite	blindée	stéatite	blindée	blindée
Puissance (W)		1 800	2 200	2 200	1 650	2 200
Dimensions (mm)	Ø	530	530	530	530	530
	H	1 165	1 480	1 480	1 165	1 480
	A	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
	B	800	800	800	800	800
	C	550	550	550	550	550
Temps de chauffe*		5h33	5h17	5h17	5h33	5h17
Qpr (Consommation entretien)**		1,48	1,73	1,73	1,48	1,73
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)		279	382	382	279	382
Poids à vide (kg)		38	46	46	38	46
Poids rempli (kg)		188	246	246	188	246

*Temps de chauffe indicatif pour la chauffe de l'eau de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

(1) Appareils livrés câblés en triphasé 230/400V3~ commutables en monophasé 230V~

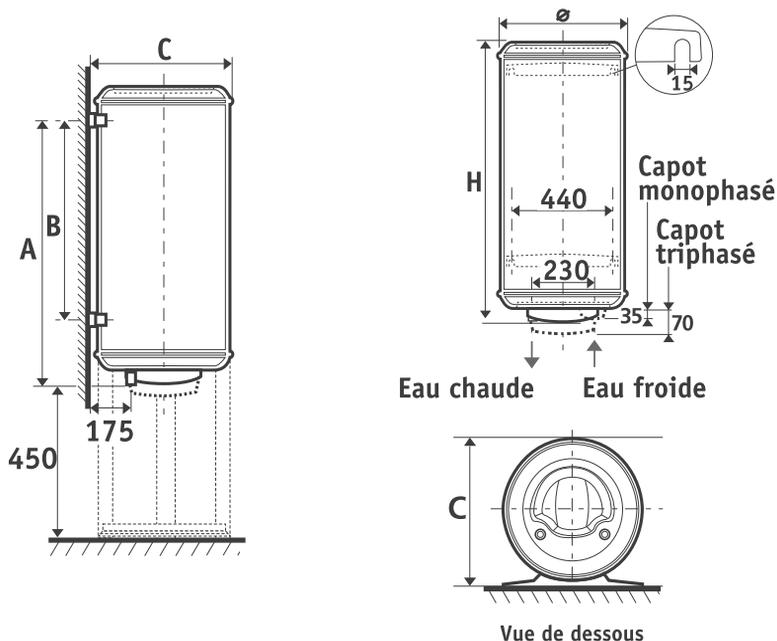


		100 litres compact	150 litres compact	200 litres compact
Tension (V)		230 V monophasé		
Résistance		blindée	blindée	blindée
Puissance (W)		1 200	1 650	2 200
Dimensions (mm)	Ø	570	570	570
	H	735	1 000	1 250
	A	600	760	1 040
	B	/	500	800
	C	590	590	590
Temps de chauffe*		5h32	5h38	5h33
Qpr (Consommation entretien)**		1,024	1,37	1,67
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)		175	266	359
Poids à vide (kg)		31	41	50
Poids rempli (kg)		131	191	250

*Temps de chauffe indicatif pour la chauffe de l'eau de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

(1) Appareils livrés câblés en triphasé 230/400V3~ commutables en monophasé 230V~





1.2 Chauffe-eau verticaux sur socle (VS)

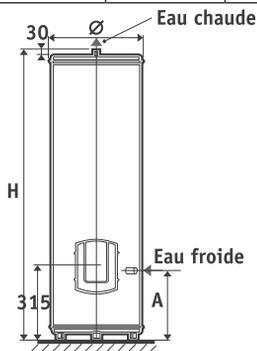
	150 litres	200 litres	250 litres	250 litres	300 litres	300 litres
Tension (V)	230 V monophasé					
Résistance	blindée	blindée	blindée	stéatite	blindée	stéatite
Puissance (W)	1 650	2 200	3 000	3 000	3 000	3 000
Dimensions (mm)	Ø	530	530	530	570	570
	H	1 170	1 485	1 805	1 805	1 765
	A	300	300	300	300	300
	B	600	600	600	600	640
Temps de chauffe*	4h46	4h41	4h40	5h02	5h53	5h53
Qpr (Consommation entretien)**	1,53	1,45	2,15	2,15	2,58	2,58
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)	259	358	477	477	569	569
Poids à vide (kg)	37	43	57	58	65	68
Poids rempli (kg)	187	243	307	308	365	368

	200 litres	250 litres	300 litres	500 litres
Tension (V)	Tous courants (1)			
Résistance	blindée	blindée	blindée	blindée
Puissance (W)	2 200	3 000	3 000	5 000
Dimensions (mm)	Ø	530	530	680
	H	1 485	1 805	2 000
	A	300	300	300
	B	600	600	640
Temps de chauffe*	4h41	4h40	5h53	5h53
Qpr (Consommation entretien)**	1,45	2,15	2,58	4,00
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)	358	477	569	
Poids à vide (kg)	44	57	68	144
Poids rempli (kg)	244	307	368	644

*Temps de chauffe indicatif pour la chauffe de l'eau de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

(1) Appareils livrés câblés en triphasé 230/400V3~ commutables en monophasé 230V~



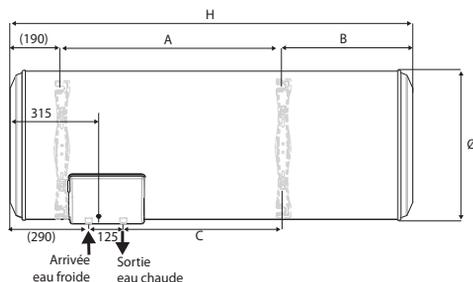


1.3 Chauffe-eau horizontaux (HM)

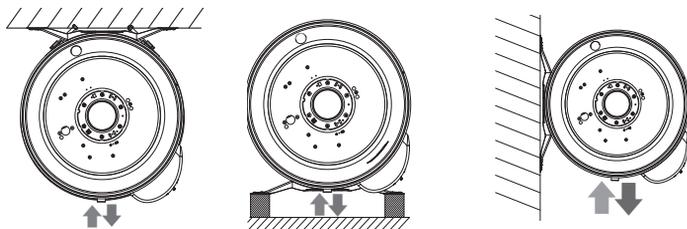
		75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé			
Résistance		blindée	blindée	blindée	blindée
Puissance (W)		1 200	1 200	1 650	2 200
Dimensions (mm)	Ø	530	530	530	530
	H	680	840	1 140	1 460
	A	370	500	800	800
	B	120	150	150	470
	C	145	275	575	575
Temps de chauffe*		4h07	4h57	4h53	5h24
Qpr (Consommation entretien)**		1,29	1,34	1,75	1,98
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C, en litres)		144	183	253	341
Poids à vide (kg)		28	32	39	48
Poids rempli (kg)		103	132	189	248

*Temps de chauffe indicatif pour la chauffe de l'eau de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)



Différentes possibilités d'accrochage :



Pour une fixation au plafond, utiliser obligatoirement le kit de cerclage prévu à cet effet (accessoire en option, se reporter à sa notice spécifique).



2. Les accessoires compatibles

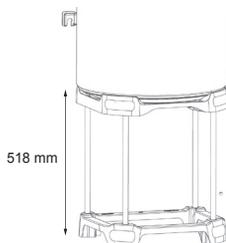
Raccord diélectrique



50 l à 300 l : Ø 20/27

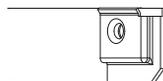
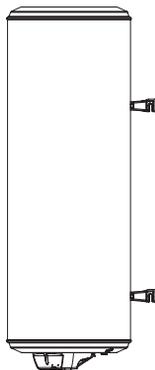
500 l : Ø 26/34

Trépied universel pour modèles verticaux muraux



- Idéal en cas d'absence de mur porteur.
- Gain de temps au montage.
- Accès aux équipements plus pratique.
- Passage étudié du groupe de sécurité.
- Nouveau modèle à stabilité améliorée.
- Équipé de patins pour éviter le poinçonnage du revêtement de sol sur lequel il est posé.

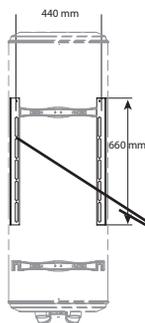
Plaque de fixation rapide pour modèles verticaux muraux



- La solution pour les endroits exigus : l'appareil est accroché sur ce support.
- Gain de temps lors de la pose.
- Fixation aisée de l'appareil dans les angles ou lorsqu'il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.
- Répond aux exigences normatives de maintien.

Capacité	Nombre de plaques
50 à 100 litres	1
150 à 200 litres	2

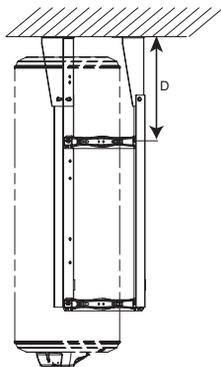
Console de fixation universelle pour modèles verticaux muraux



- La solution pour réutiliser les anciennes fixations des chauffe-eau de toutes marques sans trous supplémentaires.
- Gain de temps lors de la pose.



Kit d'accrochage au plafond pour modèles verticaux muraux

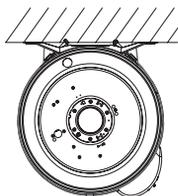


- Utile lorsque la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil.
- Libère l'espace sous le chauffe-eau.
- Robuste puisque testé en surcharge (+ 50 kg).

Distance D = 197 mm minimum pour 75 à 200 l

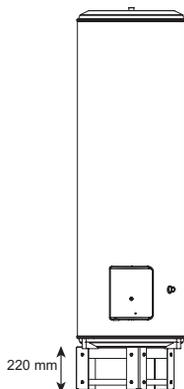
Distance D = 225 mm pour 50 l

Kit de cerclage pour modèles horizontaux muraux



- Obligatoire pour la fixation au plafond.
- Peut être utilisé pour reprendre les fixations d'un ancien appareil.
- Permet de faire glisser l'appareil de quelques centimètres lors de la mise en place.

Rehausse pour modèles verticaux sur socle de 150 à 300 l



- La solution dès que vous avez besoin d'un dégagement sous l'appareil.
- Facilite la mise en œuvre des tuyauteries.



Installation

1. Mise en place du chauffe-eau

- Placer le chauffe-eau à l'abri du gel (4 à 5° C minimum).
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), calorifuger les tuyauteries et les organes de sécurité.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 550 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égoût est nécessaire.
- Dans un local humide, prévoir une aération de celui-ci.

1.1 Installation d'un chauffe-eau vertical mural (VM)

Des poignées de préhension intégrées dans les fonds d'extrémité facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi.

Murs de faible épaisseur (cloison en plaques de plâtre)

Tiges filetées \varnothing 10 mm traversant le mur, reliées par des profilés ou des contre-plaques.

Murs épais en dur (béton, pierre, brique)

Procéder au scellement de boulons \varnothing 10 mm ou au percement pour recevoir des chevilles de \varnothing 10 mm adaptées au mur.

Pour ces deux types de parois, utiliser le gabarit de fixation imprimé sur le carton d'emballage en vérifiant les entraxes de perçage.

Cloisons ne pouvant supporter un poids important

Les chauffe-eau verticaux muraux peuvent être posés sur un trépied dans les cas où la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser le trépied préconisé par le constructeur.

1.2 Installation d'un chauffe-eau vertical sur socle (VS)

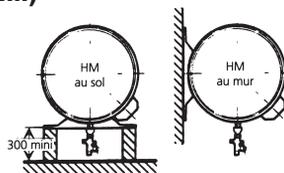
Le chauffe-eau est posé au sol. Des patins sont fixés sous l'embase de l'appareil. Aucune fixation murale n'est nécessaire.

L'appareil peut recevoir une rehausse pour favoriser le passage des tuyauteries (hauteur 220 mm, accessoire en option).

1.3 Installation d'un chauffe-eau horizontal mural (HM)

Pour une fixation au sol, déplacer les deux étriers et les revisser afin que les raccordements hydrauliques soient perpendiculaires au sol. Prévoir un calage de 300 mm minimum, pour permettre un bon positionnement du groupe de sécurité et de sa vidange.

Pour une fixation au plafond, utiliser obligatoirement le kit de cerclage prévu à cet effet (accessoire en option) et se reporter à sa notice spécifique.



Pour les modèles HM Blindés :

Prévoir un espace minimum de 300 mm pour le démontage de l'anode magnésium se trouvant sur la porte du fond.





2. Raccordement hydraulique

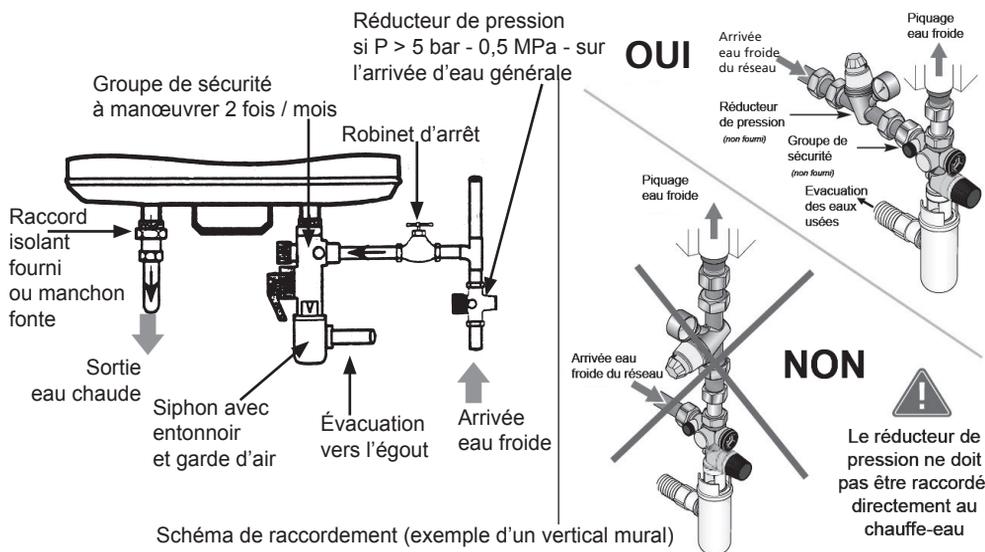
Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : D.T.U. 60.1).

2.1 Repérage des tubulures sur l'appareil

- Chaque tubulure est en acier avec l'extrémité filetée au pas du gaz $\varnothing 20/27$ (du 75 l au 300 l).
- L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge.

2.2 Raccordements aux tubulures

- La nature des tuyauteries peut être rigide – elles sont généralement en cuivre (l'acier noir est interdit) – ou souple (tresse inox flexible normalisée).
- Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide du raccord isolant fourni ou d'un manchon en fonte afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer / cuivre). Les raccords laiton sont interdits à ce niveau (pour la France, NFC 15-100).
- L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures (filasse par exemple), y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.
- Installer obligatoirement un organe de sécurité neuf (non fourni) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes en vigueur (en Europe : EN 1487), de pression 7 bar - 0,7 MPa - et de dimension 3/4" (1" pour le 500 l). Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.
- Un tuyau de décharge raccordé au groupe sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER par exemple), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est impérative. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.
- Les canalisations utilisées doivent pouvoir supporter 100° C et 10 bars - 1 MPa.





Il est interdit de raccorder un flexible souple entre le chauffe-eau et le groupe de sécurité.

Le groupe de sécurité comprend :

- 1 robinet d'arrêt
- 1 robinet de vidange manuel
- 1 clapet anti-retour (afin d'éviter que l'eau contenue dans le chauffe-eau chemine vers le réseau d'eau froide)
- 1 soupape de sécurité tarée à 7 bar - 0,7 MPa
- 1 bouchon d'inspection du clapet anti-retour



La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar - 0,5 MPa. Si tel n'est pas le cas, prévoir un réducteur de pression qui sera positionné sur l'arrivée d'eau après le compteur (réglage conseillé : 3,5 bar - 0,35 MPa).

2.3 Conseils et recommandations

Il est conseillé d'installer un limiteur de température en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1



3. Raccordement électrique

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (label, etc.).

L'installation comprend :

- en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (ouverture contacts au minimum de 3 mm : fusible, disjoncteur).
- Une liaison en câbles rigides de section minimum 3 x 2,5 mm² en monophasé (phase, neutre, terre) ou 4 x 2,5 mm² en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre est repéré en vert / jaune.

3.1 Recommandations

Prévoir des longueurs de câble adaptées afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.

Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

3.2 Procédure de raccordement

Avant de procéder au raccordement électrique, s'assurer que l'alimentation est coupée.

1. Enlever le capot de protection à l'intérieur duquel figure le schéma de raccordement électrique.

Pour les chauffe-eau Blindés Tous courants :

Le branchement d'origine est prévu pour recevoir 400 Volts.

Pour un branchement différent, modifier le câblage en conséquence suivant le schéma électrique collé à l'intérieur du capot.

2. Ajuster le passage de câble à la section du câble utilisé (VM uniquement).
3. Raccorder les extrémités du câble sur le thermostat aux borniers à vis prévus à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire).
4. Raccorder le fil de terre vert/jaune sur la borne repérée .
5. Remonter le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.



Mise en service du chauffe-eau

1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après un écoulement d'eau régulier aux robinets d'eau chaude, les fermer. Le chauffe-eau est rempli d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures ainsi que celle du joint de porte situé sous le capot électrique ; le resserrer si nécessaire.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

2. Vérification du bon fonctionnement

1. Mettre l'appareil sous tension.
2. Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculer l'interrupteur sur la position **marche forcée (I)**. Trois positions sont affectées à cet interrupteur :
 - Position arrêt ou **0**
 - Position automatique ou **Auto**
 - Position marche forcée ou **1**
3. Après 15 à 30 minutes, l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées).

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera s'échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bar - 0,7 MPa. Cet écoulement peut représenter 2 à 3 % de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.
4. Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements ainsi que celle du joint de porte.

Pour les chauffe-eau Stéatite Magnésium :

► Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.

► Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire.

Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.



Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

1. Risques mécaniques

Manutention

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

2. Risques électriques

Raccordement

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.
- Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée.

3. Risques hydrauliques

Pression

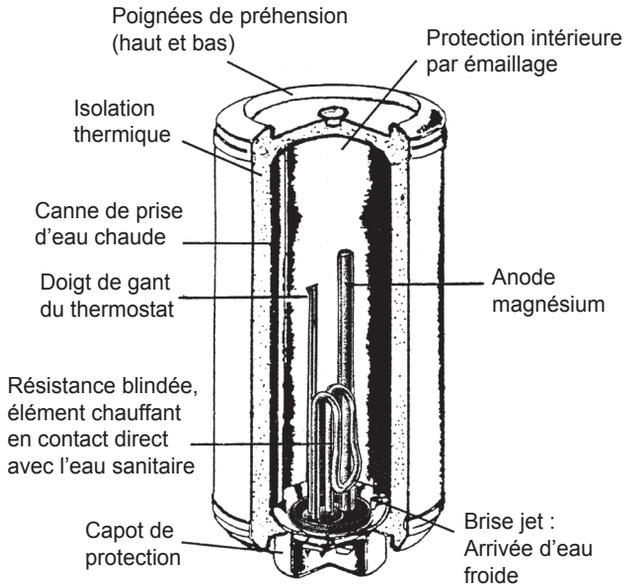
Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pression pour laquelle ils ont été conçus.

Raccordement et évacuation

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
- En outre, il ne faut absolument pas qu'en cas de surpression, l'écoulement puisse être freiné. Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour évacuer l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau. Ceci implique un diamètre du tube de vidange adapté au débit.
- Veiller à ne pas intervenir les raccordements eau chaude et eau froide.
- Vérifier l'absence de fuites.



Présentation de votre chauffe-eau



Le chauffe-eau dont vous venez de faire l'acquisition est constitué des éléments suivants :

- une cuve recouverte d'une couche d'émail vitrifié protectrice ;
- un coupe-circuit thermique assurant la sécurité en cas d'élévation anormale de la température ;
- un thermostat assurant le maintien de la température de l'eau.

L'élément chauffant est constitué par une résistance qui réchauffe le volume d'eau.

Pour les chauffe-eau Blindés :

- la résistance blindée appelée thermoplongeur est immergée dans l'eau. Son remplacement nécessite la vidange du chauffe-eau.

Pour les chauffe-eau Stéatite magnésium :

- la résistance stéatite est protégée par un fourreau émaillé, ce qui rend la vidange de l'appareil inutile lors de son remplacement.



Entretien et maintenance

Entretien du chauffe-eau

Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil avant l'ouverture du capot.

1.1 Entretien domestique

Prévention

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur.

- Manoeuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans.

Vidange

Dans les régions où l'eau est très calcaire (Th > 20° f), il est recommandé de la traiter avec un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit être supérieure à 15° f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement :

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1

Il est nécessaire de vidanger le chauffe-eau pour le détartrer ou si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel. Procéder de la façon suivante :

1. Couper l'alimentation électrique à l'aide du disjoncteur.
2. Fermer l'arrivée d'eau froide.
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude ou desserrer le raccord eau chaude.
4. Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

1.2 Entretien par un professionnel qualifié

La procédure à suivre pour effectuer un détartrage du chauffe-eau est la suivante :

1. Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.
2. Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant.
3. Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin le fourreau. Ne pas gratter ni frapper le tartre adhérent aux parois sous peine d'altérer le revêtement intérieur du chauffe-eau.
4. Vérifier l'état de l'anode de magnésium et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm.

Sur les chauffe-eau HM Blindés :

L'anode se trouve sur la porte du fond.

Pour les chauffe-eau Stéatite magnésium :

Nettoyer le fourreau, car possibilité de calamine.

5. Remonter l'ensemble chauffant en utilisant impérativement un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
6. Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
7. Vérifier son étanchéité au niveau du joint.
8. Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint et, au besoin, resserrer légèrement les écrous.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabriquant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire, afin d'éviter un danger.



Garantie – SAV – Conformité

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CE concernant la basse tension.

1. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Atlantic tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 10 ans.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

2.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 15° f.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...) ; alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple (norme NF EN 50160 de réseau électrique).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessible) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.



2.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, modification de son tarage, mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réducteur de pression, robinet d'arrêt...)
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NFC 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou à une absence de manchons diélectriques (contact direct fer cuivre).
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de points de fixation non appropriés.

2.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.

3. Service après-vente

Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :

- joint de porte
- thermostat mécanique
- éléments chauffants
- anode magnésium

Pour les chauffe-eau Stéatite Magnésium :

- *corps de chauffe pour résistance stéatite*

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par Atlantic.

Pour toute commande, préciser le code exact du chauffe-eau et le numéro de série (encadré) indiqués sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.

Toute intervention sur le produit doit être confiée à un spécialiste.



Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

1. Usages

Nature du produit

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures et bactéries

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
- Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau avant le premier usage.

2. Entretien

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée lorsque l'appareil est hors tension.

3. Transformation

Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

4. Fin de vie

- Avant le démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors-tension et procéder à sa vidange.
- Ne pas incinérer l'appareil. La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques.
- Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

